



**PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS
AU RÉGLEMENT FUTSAL
POUR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 06.09.2024**

RÈGLEMENTS FUTSAL

Origine : Service Juridique

Exposé des motifs : les modifications à appliquer au règlement Futsal à la suite de la réunion de la Commission Régionale Futsal concernant le championnat R2 Futsal.

Avis du Conseil d'Administration : Avis favorable /défavorable

Date d'effet : Début de la saison 2024/2025

Ancienne version	Nouvelle version
<p>ARTICLE 77 – COMMISSION D'ORGANISATION La Commission Régionale Football Diversifié est chargée de l'organisation et de la gestion de cette compétition. Le club organisateur désigne un délégué chargé de l'organisation pour chaque rencontre ; la Ligue se réserve le droit de désigner un délégué officiel lors de rencontres. La ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football est organisatrice des Championnats régionaux Seniors « R1 Futsal », « R2 Futsal » phase printemps et « U18 Futsal ».</p>	<p>ARTICLE 77 – COMMISSION D'ORGANISATION La Commission Régionale Futsal Football Diversifié est chargée de l'organisation et de la gestion de cette compétition. Le club organisateur désigne un délégué chargé de l'organisation pour chaque rencontre ; la Ligue se réserve le droit de désigner un délégué officiel lors de rencontres. La ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football est organisatrice des Championnats régionaux Seniors « R1 Futsal », « R2 Futsal » phase printemps et « U18 Futsal » et « U15 Futsal ».</p>

ARTICLE 87 - ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS

Les règles d'accession en championnat de France Futsal – Division 2 – sont définies au règlement spécifique de cette compétition.

Une équipe rétrogradant d'un championnat ne peut être remplacée par une autre équipe du même club en position d'y accéder.

→ R1 FUTSAL Saison 2023/2024

PHASE AUTOMNE :

2 groupes de 8 équipes **disputant 7 matches** aller **simple**.

Les groupes R1 Futsal sont composés :

- des 4 meilleures équipes éligibles classées sur l'ensemble des groupes du championnat R2 Futsal de la phase printemps de la saison précédente ou des 4 meilleures équipes « 1 » à la suite de la phase de play-off,
- des équipes du championnat R1 Futsal de la saison précédente, dans l'ordre de leur classement, de la 1ère à la 6ème place.

En cas de groupe incomplet, il sera fait appel dans l'ordre défini ci-après :

- aux équipes classées, dans l'ordre du classement, à la 7ème place du championnat R1 Futsal, et si besoin, départagées conformément aux règlements généraux de la Ligue,
- à la 5ème équipe la mieux classée sur l'ensemble des groupes du championnat R2 Futsal de la phase printemps ou des play-offs de la saison précédente, et éventuellement aux suivantes si besoin.

A la fin de la phase Automne, les trois premiers de chaque groupe montent en R1 « Élite » phase Printemps, les dix autres équipes sont réparties entre les deux groupes de R1 « Promotion » Printemps auxquels seront ajoutées de deux à six équipes issues des compétitions districts ou inter-districts.

PHASE PRINTEMPS :

La phase Printemps comprend un groupe de R1 « Élite » de six équipes et deux groupes de R1 « Promotion » de chacun six à huit équipes.

La R1 « Élite » dispute 10 matches par match Aller/Retour se déroulant le week-end.

Les deux groupes de R1 « Promotion » disputent de 5 à 7 journées par match Aller Simple se déroulant en semaine.

A l'issue de la saison 2023/2024, le champion R1 « Élite » participe à la phase d'accession interrégionale futsal.

Saison 2024/2025 :

R1 FUTSAL

La R1 Futsal dispute sa compétition sur 14 journées – Match Aller/Retour se déroulant le week-end – sur l'ensemble de la saison et elle est constituée de huit équipes :

- Les six équipes ayant disputé la phase printemps de la R1 « Élite » de la saison précédente,

ARTICLE 87 - ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS

Les règles d'accession en championnat de France Futsal – Division 2 – sont définies au règlement spécifique de cette compétition.

Une équipe rétrogradant d'un championnat ne peut être remplacée par une autre équipe du même club en position d'y accéder.

→ R1 FUTSAL Saison 2023/2024

PHASE AUTOMNE :

2 groupes de 8 équipes **disputant 7 matches** aller **simple**.

Les groupes R1 Futsal sont composés :

- des 4 meilleures équipes éligibles classées sur l'ensemble des groupes du championnat R2 Futsal de la phase printemps de la saison précédente ou des 4 meilleures équipes « 1 » à la suite de la phase de play-off,
- des équipes du championnat R1 Futsal de la saison précédente, dans l'ordre de leur classement, de la 1ère à la 6ème place.

En cas de groupe incomplet, il sera fait appel dans l'ordre défini ci-après :

- aux équipes classées, dans l'ordre du classement, à la 7ème place du championnat R1 Futsal, et si besoin, départagées conformément aux règlements généraux de la Ligue,
- à la 5ème équipe la mieux classée sur l'ensemble des groupes du championnat R2 Futsal de la phase printemps ou des play-offs de la saison précédente, et éventuellement aux suivantes si besoin.

A la fin de la phase Automne, les trois premiers de chaque groupe montent en R1 « Élite » phase Printemps, les dix autres équipes sont réparties entre les deux groupes de R1 « Promotion » Printemps auxquels seront ajoutées de deux à six équipes issues des compétitions districts ou inter-districts.

PHASE PRINTEMPS :

La phase Printemps comprend un groupe de R1 « Élite » de six équipes et deux groupes de R1 « Promotion » de chacun six à huit équipes.

La R1 « Élite » dispute 10 matches par match Aller/Retour se déroulant le week-end.

Les deux groupes de R1 « Promotion » disputent de 5 à 7 journées par match Aller Simple se déroulant en semaine.

A l'issue de la saison 2023/2024, le champion R1 « Élite » participe à la phase d'accession interrégionale futsal.

Saison 2024/2025 :

R1 FUTSAL

La R1 Futsal dispute sa compétition sur 14 journées – Match Aller/Retour se déroulant le week-end – sur l'ensemble de la saison et elle est constituée de huit équipes :

- Le premier de chacun des deux groupes de R1 « Promotion » de la saison précédente,
En cas de groupe incomplet, il sera fait appel parmi les équipes éligibles au meilleur deuxième des groupes de R1 « Promotion » de la saison précédente puis à l'autre deuxième, puis au meilleur troisième et éventuellement aux suivantes si besoin.

A partir de la saison 2025/2026 :

R1 FUTSAL

La R1 Futsal dispute sa compétition sur 14 journées – Match Aller/retour se déroulant le week-end – sur l'ensemble de la saison et elle est constituée de huit équipes :

- Les équipes classées de la 1ère à la 6ème place auxquelles s'ajoutent les premiers de chacun des deux groupes de R2 Futsal de la saison précédente.

Lorsque le nombre total des clubs devant composer le championnat la saison suivante est inférieur au nombre de clubs devant y figurer, le ou les clubs supplémentaires appelés à combler les places vacantes sont repêchés parmi ceux qui occupaient les places de relégation de ce niveau de compétition.

Toutefois, l'équipe classée dernière de son groupe est reléguée sans possibilité de repêchage.

De même, les équipes ayant fait l'objet d'une exclusion ou d'un forfait général ne sont pas repêchées.

En cas de groupe restant incomplet, il sera fait appel parmi les équipes éligibles au meilleur deuxième des groupes de R2 Futsal de la saison précédente puis à l'autre deuxième, puis au meilleur troisième et éventuellement aux suivantes si besoin.

→ R2 FUTSAL

SAISON 2023/2024 :

PHASE AUTOMNE :

La phase automne est gérée en district ou inter-districts.

Les 2 premiers de la phase automne de chaque championnat de district ou inter-districts seront invités à évoluer en R2 en phase printemps

Il pourra être demandé des équipes supplémentaires à certains districts ou championnat inter-districts d'évoluer en R2

Les équipes non retenues pour participer à la Phase Printemps Régional 2 Futsal seront laissées à la disposition des districts ou inter-districts,

PHASE PRINTEMPS :

La phase printemps est gérée par la Ligue.

- Les six équipes ayant disputé la phase printemps de la R1 « Élite » de la saison précédente,

- Le premier de chacun des deux groupes de R1 « Promotion » de la saison précédente,

En cas de groupe incomplet, il sera fait appel parmi les équipes éligibles au meilleur deuxième des groupes de R1 « Promotion » de la saison précédente puis à l'autre deuxième, puis au meilleur troisième et éventuellement aux suivantes si besoin.

A partir de la saison 2025/2026 :

R1 FUTSAL

La R1 Futsal dispute sa compétition sur 14 journées – Match Aller/retour se déroulant le week-end – sur l'ensemble de la saison et elle est constituée de huit équipes :

- Les équipes classées de la 1ère à la 6ème place auxquelles s'ajoutent les **deux premiers déterminés par les play-offs disputés à la fin de la phase Printemps R2 Futsal** ~~premiers de chacun des deux groupes de R2 Futsal~~ de la saison précédente.

Lorsque le nombre total des clubs devant composer le championnat la saison suivante est inférieur au nombre de clubs devant y figurer, le ou les clubs supplémentaires appelés à combler les places vacantes sont repêchés parmi ceux qui occupaient les places de relégation de ce niveau de compétition.

Toutefois, l'équipe classée dernière de son groupe est reléguée sans possibilité de repêchage.

De même, les équipes ayant fait l'objet d'une exclusion ou d'un forfait général ne sont pas repêchées.

En cas de groupe restant incomplet, il sera fait appel parmi les équipes éligibles **aux équipes suivantes du classement issues des play-offs de la phase Printemps R2 Futsal** ~~meilleur deuxième des groupes de R2 Futsal~~ de la saison précédente ~~puis à l'autre deuxième, puis au meilleur troisième et éventuellement aux suivantes si besoin.~~

→ R2 FUTSAL

SAISON 2023/2024 :

PHASE AUTOMNE :

~~La phase automne est gérée en district ou inter-districts.~~

~~Les 2 premiers de la phase automne de chaque championnat de district ou inter-districts seront invités à évoluer en R2 en phase printemps~~

~~Il pourra être demandé des équipes supplémentaires à certains districts ou championnat inter-districts d'évoluer en R2~~

~~Les équipes non retenues pour participer à la Phase Printemps Régional 2 Futsal seront laissées à la disposition des districts ou inter-districts,~~

PHASE PRINTEMPS :

Il sera organisé X groupes (4 maximum) de X équipes afin de déterminer les équipes accédant en R1 Futsal, Une formule championnat avec des matches aller simple ou aller-retour sera organisée.

Le champion de chaque groupe accédera au championnat R1.

Cependant, en fonction des groupes, une phase de play-off pourra être organisée afin de déterminer les équipes accédant en R1.

SAISON 2024/2025 :

La R2 Futsal dispute sa compétition sur 14 journées – Match Aller/Retour se déroulant en semaine- sur l'ensemble de la saison et elle est constituée de deux groupes de huit équipes. Les groupes de R2 Futsal sont composés :

- Des deux équipes classées dernières des groupes R1 « Promotion »,
- Des équipes classées de la 2^{ème} à la 6^{ème} place de chaque groupe de la phase Printemps de la saison précédente, Les deux groupes seront complétés par quatre équipes issues des championnats de district ou inter-districts.

En cas de groupe incomplet, il sera fait appel à une ou plusieurs équipes éligibles issues des compétitions district ou inter-districts.

~~La phase printemps est gérée par la Ligue.~~

~~Il sera organisé X groupes (4 maximum) de X équipes afin de déterminer les équipes accédant en R1 Futsal, Une formule championnat avec des matches aller simple ou aller-retour sera organisée.~~

~~Le champion de chaque groupe accédera au championnat R1.~~

~~Cependant, en fonction des groupes, une phase de play-off pourra être organisée afin de déterminer les équipes accédant en R1.~~

SAISON 2024/2025 :

~~La R2 Futsal dispute sa compétition sur 14 journées – Match Aller/Retour se déroulant en semaine sur l'ensemble de la saison et elle est constituée de deux groupes de huit équipes.~~

~~Les groupes de R2 Futsal sont composés :~~

- ~~– Des deux équipes classées dernières des groupes R1 « Promotion »,~~
- ~~– Des équipes classées de la 2^{ème} à la 6^{ème} place de chaque groupe de la phase Printemps de la saison précédente, Les deux groupes seront complétés par quatre équipes issues des championnats de district ou inter-districts.~~

~~En cas de groupe incomplet, il sera fait appel à une ou plusieurs équipes éligibles issues des compétitions district ou inter-districts.~~

La R2 Futsal se déroule en deux phases, une phase Automne et une phase Printemps.

Phase Automne 2024 :

La R2 Futsal comprend trois groupes géographiques de quatre équipes, sur 6 journées en match Aller-Retour, en semaine.

A l'issue de cette phase Automne, le dernier de chaque groupe est relégué en championnat Départemental.

Phase Printemps 2025 :

La R2 Futsal comprend trois groupes géographiques de quatre équipes, sur 6 journées en match Aller-Retour, en semaine.

Les équipes participantes sont les équipes classées de 1 à 3 dans chaque groupe de la phase Automne.

Les trois autres équipes nécessaires pour compléter les groupes sont issues des play-offs d'accession à la R2 Futsal disputés entre les équipes départementales.

Pour participer aux play-offs, les équipes devront avoir évolué dans une compétition départementale phase

Automne 2024, composée d'au minimum quatre équipes et ayant disputé au minimum 4 journées.
Les Districts désignent pour le 15 décembre 2024 les équipes qualifiées pour ces play-offs.

Les play-offs seront organisés entre les champions de chaque compétition départementale et éventuellement les deuxièmes si besoin afin de déterminer les trois équipes qui accéderont à la Phase Printemps 2025 R2 Futsal.

S'il n'y a pas assez d'équipes pour participer en R2 Futsal pour la phase Printemps 2025, il sera procédé au repêchage des équipes ayant terminé 4ème en R2 Futsal phase Automne (Détermination au regard de l'article 5.D des présent Règlements).

A l'issue de cette phase Printemps, le dernier de chaque groupe est relégué en championnat Départemental.

A l'issue de la phase Printemps, les trois équipes classées première de chaque groupe disputent un playoff afin de déterminer le champion R2 Futsal et les deux équipes accédant en championnat R1 Futsal, saison n+1.

Les équipes classées deuxième de chaque groupe effectuent également un play-off qui permettra de déterminer le classement du championnat R2 Futsal et les équipes qui seraient éventuellement repêchées.

Les équipes « réserve » peuvent participer à ces phases de play-off mais ne peuvent monter en R1 Futsal que si leur équipe 1^{ère} accède en D2 Futsal.

Les play-offs se dérouleront en match chronomètre arrêté. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, 3 « Tirs au but » seront tirés, en cas de nouvelle égalité est appliquée la règle de la « mort subite ».

A partir de la saison 2025/2026 :

R2 FUTSAL

La R2 Futsal dispute sa compétition sur 14 journées – Match Aller/Retour se déroulant en semaine – sur l'ensemble de la saison et elle est constituée de deux groupes de huit équipes.

Les groupes de R2 Futsal sont composés :

- Des deux équipes reléguées du groupe R1 Futsal,
- Des équipes classées de la 2^{ème} à la 6^{ème} place de chaque groupe de la saison précédente,

Les deux groupes seront complétés par quatre équipes issues des championnats de district ou inter-district.

Les deux derniers de chaque groupe de R2 Futsal sont relégués en championnat de district ou inter-district.

A partir de la saison 2025/2026 :

RÉSERVÉ

~~R2 FUTSAL~~

~~La R2 Futsal dispute sa compétition sur 14 journées – Match Aller/Retour se déroulant en semaine – sur l'ensemble de la saison et elle est constituée de deux groupes de huit équipes.~~

~~Les groupes de R2 Futsal sont composés :~~

- ~~- Des deux équipes reléguées du groupe R1 Futsal,~~
- ~~- Des équipes classées de la 2^{ème} à la 6^{ème} place de chaque groupe de la saison précédente,~~

~~Les deux groupes seront complétés par quatre équipes issues des championnats de district ou inter-district.~~

<p>Lorsque le nombre total des clubs devant composer le championnat la saison suivante est inférieure au nombre de clubs devant y figurer, le ou les clubs supplémentaires appelés à combler les places vacantes sont repêchés parmi ceux qui occupaient les places de relégation de ce niveau de compétition.</p> <p>Toutefois, l'équipe classée dernière de son groupe est reléguée sans possibilité de repêchage.</p> <p>De même, les équipes ayant fait l'objet d'une exclusion ou d'un forfait général ne sont pas repêchées.</p> <p>En cas de groupe restant incomplet, il sera fait appel à une ou plusieurs équipes éligibles issues des compétitions district ou inter-district.</p>	<p>Les deux derniers de chaque groupe de R2 Futsal sont relégués en championnat de district ou inter-district.</p> <p>Lorsque le nombre total des clubs devant composer le championnat la saison suivante est inférieure au nombre de clubs devant y figurer, le ou les clubs supplémentaires appelés à combler les places vacantes sont repêchés parmi ceux qui occupaient les places de relégation de ce niveau de compétition.</p> <p>Toutefois, l'équipe classée dernière de son groupe est reléguée sans possibilité de repêchage.</p> <p>De même, les équipes ayant fait l'objet d'une exclusion ou d'un forfait général ne sont pas repêchées.</p> <p>En cas de groupe restant incomplet, il sera fait appel à une ou plusieurs équipes éligibles issues des compétitions district ou inter-district.</p>
<p>ARTICLE 122 - ORGANISATION DES RENCONTRES</p> <p>[...]</p> <p>▪ Durée de la rencontre</p> <p>Tous les matches se joueront en deux périodes de vingt-cinq (25) minutes chacune avec arrêt du chronomètre dans les deux (2) dernières minutes de chaque mi-temps.</p> <p>En cas d'égalité à l'issue du match, les deux équipes seront départagées par l'épreuve des " tirs au but", 3 tirs au but par équipe, puis si toujours égalité mort subite.</p>	<p>ARTICLE 122 - ORGANISATION DES RENCONTRES</p> <p>[...]</p> <p>▪ Durée de la rencontre</p> <p>Les matches des 1^{er} Tour et 1/8^{ème} de finale se joueront en deux périodes de vingt-cinq (25) minutes chacune avec arrêt du chronomètre dans les deux (2) dernières minutes de chaque mi-temps.</p> <p>A partir des quarts de finale, les matches se dérouleront en match de deux fois vingt minutes (2x20minutes) avec arrêt du chronomètre. Ces rencontres devront obligatoirement se jouer le week-end.</p> <p>En cas d'égalité à l'issue du match, les deux équipes seront départagées par l'épreuve des " tirs au but", 3 tirs au but par équipe, puis si toujours égalité mort subite.</p> <p>Dans le cas où deux équipes évoluant en Régional 1 Futsal se rencontrent, quel que soit le tour, il sera fait application du règlement du championnat Régional 1 Futsal.</p>